



Droit exclusif de garde et d hébergement

Par **madame**, le **17/01/2012** à **08:17**

Bonjour,

ma fille 10 ans ne vient plus depuis 2ans 1/2 ...nous avo,ns respecté ce choix car elle était malheureuse sans sa mère pleurait et attendait l heure de départ avec impatience rien ne l intéressait chez nous ni les jouets ni faire du vélo rien.. j ai respecté son choix car cela devait invivable en plus je pouvais attedre en plus 1/2 h devant la porte le samedi parce su elle n'était pas prete et ne se depechait pas non plus.

sa mere vient de faire une demande revaloristion de pension ainsi que le droit de garde exclusif et hergement mais moi je veux bien l accueillir mais elle ne veut pas venir mais mon ex me dit que les 2 sont liés .

est ce vrai?

elle me dit qu elle demande le droitr exclusif au cas ou mon enfant soit hospitalisé et qu elle n arrive pas a me joindre est ce vrai